



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 20 SEPTEMBRE 2017

---

### Numéro

DEL 2017.09.20/146

### Thème : TRAVAUX 1

**Objet :** AMÉLIORATION ET  
SÉCURISATION DE L'ACCÈS  
À LA GARE DU  
TÉLÉPHÉRIQUE DU PROREL  
- ACTUALISATION DU PLAN  
DE FINANCEMENT DANS LE  
CADRE DU CONTRAT DE  
STATION DÉPARTEMENTAL  
- DEMANDE DE  
SUBVENTIONS.

### Convocation

**Date :** 12/09/2017

**Affichage :** 12/09/2017

### Nombre de membres du conseil municipal

**En exercice :** 33

**Présents :** 24

**Nombre de  
suffrages  
exprimés :** 30

Le **mercredi 20 septembre 2017** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

### Étaient Présents :

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA-PONSART Marie-Hélène, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, BREUIL Marc.

### Étaient représentés :

MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard;  
CIUPPA Marcel donne pouvoir à DUFOUR Maurice;  
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed;  
MUHLACH Catherine donne pouvoir à MONIER Bruno;  
PICAT RE Alessandro donne pouvoir à GRYZKA Romain;  
DAZIN Florian donne pouvoir à BREUIL Marc.

### Absents excusés :

MARTINEZ Gilles, MILLET Thibault, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

**Secrétaire de séance :** Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : Gérard FROMM

Rappel du projet :

La gare de départ du téléphérique du Prorel ne dispose pas de conditions d'accès satisfaisantes pour les cars : Leurs arrêts sont exclusivement implantés sur l'avenue René Froger, ce qui contribue à son encombrement en période de vacances scolaires et les met parfois en difficulté dans la descente de l'avenue Froger sous la route nationale.

Partant de ce constat et souhaitant améliorer rapidement la circulation sur l'avenue René Froger, la commune de Briançon a prévu d'aménager l'accès à la gare du Prorel.

Le projet d'aménagement prévoit :

- L'élargissement de l'accès au parking du Prorel depuis l'avenue de Provence en aménageant deux voies (une pour les cars vers la dépose et une pour les véhicules légers souhaitant entrer dans le parking).
- L'aménagement d'une dépose voyageurs et d'une sortie sur l'avenue de Provence (pour la dépose uniquement)
- La création d'une liaison piétonne accessible entre la dépose et le départ des remontées mécaniques, notamment pour les scolaires.

Le montant des travaux est estimé à 350 000 euros hors taxe.

Cette opération ayant été retenue dans le cadre du contrat de station départemental pour Serre Chevalier, le plan de financement s'établit désormais comme suit :

Région (14,6%)	51 000,00 €
Département - Contrat de station (35,7%)	125 000,00 €
Ville (49,7%)	174 000,00 €
<b>Total</b>	<b>350 000,00 €</b>

Ceci étant exposé, après en avoir délibéré le conseil municipal décide:

- De valider l'enveloppe financière de l'opération et de décider de sa réalisation ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 30**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE **27 SEP. 2017**  
TRANSMIS LE **27 SEP. 2017**  
NOTIFIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
Gérard FROMM

